

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 12 janvier 2015, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme	Doris Lavoie	Mairesse
M.	Robert Duchesne, conseiller	district # 1
M.	Yves Rossignol	district # 2
Mme	Éliane Champigny conseillère	district # 3
M.	Delano Guérin, conseiller	district # 4
M.	Marc Richard, conseiller	district # 5
M.	Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M.	René Perron, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme	Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. Prière

2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4290-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant les points suivants :

10. Affaires nouvelles

- 10.A. Entretien du boisé sur la terre qui est louée
- 10.B. Formation d'un comité - Négociation Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
- 10.C. Ministère des Transports du Québec (MTQ) - Subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal
- 10.D. Lettre de soutien - Agriculteur Monsieur Sylvain Légaré
- 10.E. Modification de la résolution 4128-2014
- 10.F. Mont Lac-Vert - Achat d'une motoneige
- 10.G. Ministère des Transports du Québec (MTQ) - Programme d'aide financière volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL)

ORDRE DU JOUR

1. Prière

2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum

3. Administration

3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

3.B. Exemption de la lecture du procès-verbal des séances extraordinaires du 27 octobre, du 10 novembre et du 27 novembre 2014

- 3.C. Adoption du procès-verbal des séances extraordinaires du 27 octobre, du 10 novembre et du 27 novembre 2014
 - 3.D. Retour et commentaires sur le procès-verbal des séances extraordinaires du 27 octobre, du 10 novembre et du 27 novembre 2014
4. Résolutions
- 4.A. PG Solutions - Offre de service
 - 4.B. Salle des Chevaliers de Colomb - Offre de service
 - 4.C. Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Contribution municipale 2015
 - 4.D. Société d'histoire du Lac-Saint-Jean - Campagne annuelle de recrutement
 - 4.E. Union des Municipalités du Québec (UMQ) - Invitation à adhérer à l'Union des municipalités du Québec
 - 4.F. Carrières et sablières - Offre de service
 - 4.G. 14^{ième} liste des nouveaux arrivants - Approbation
 - 4.H. Association des résidents du Tré-Carré Villeneuve - Aide financière pour l'entretien des chemins
 - 4.I. Travaux publics - Achat d'une cabine tracteur Kubota
 - 4.J. Association des directeurs municipaux du Québec - Cotisation 2015 du directeur général et de la directrice générale adjointe
 - 4.K. Office Municipal d'habitation d'Hébertville - Révision budgétaire 2014
 - 4.L. Association des riverains du Lac-Vert inc. - Contribution 2014 pour l'entretien des chemins
 - 4.M. Domaine du Lac Barnabé - Contribution 2013 pour l'entretien des chemins
 - 4.N. Affectation des crédits et autorisation des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2015
 - 4.O. Lac Vert - Événement Circuit Vitesse Motorisé (CVM)
5. Correspondance
- 5.A. Association Québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)- Renouveau d'adhésion
 - 5.B. Cercle des années d'or - Remerciements
 - 5.C. Troupe les Bonnes Heures » - Remerciements
6. Loisirs et culture
- 6.A. Camping Lac-Vert - Projet d'amélioration des services
7. Urbanisme
- 7.A. Prix de vente des terrains pour l'année 2015
8. Dons et subventions
- 8.A. Maison d'hébergement S.O.S. jeunesse - Demande d'aide financière
 - 8.B. Société Alzheimer - Renouveau de la carte de membre
 - 8.C. Garde paroissiale Notre-Dame d'Hébertville Saint-Wilbrod - Demande de commandite pour un brunch-bénéfice
 - 8.D. La Société de l'arthrite - Demande de don
 - 8.E. Fabrique Notre-Dame de l'Assomption d'Hébertville - 19^{ième} édition de l'Encan Notre-Dame
9. Rapport des comités
10. Affaires nouvelles
- 10.A. _____

10.B. _____

11. Liste des comptes
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

3.B. EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 27 OCTOBRE, DU 10 NOVEMBRE ET DU 27 NOVEMBRE 2014

4291-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal des séances extraordinaires du 27 octobre, du 10 novembre et du 27 novembre 2014

3.C. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 27 OCTOBRE, DU 10 NOVEMBRE ET DU 27 NOVEMBRE 2014

4292-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal des séances extraordinaires du 27 octobre, du 10 novembre et du 27 novembre 2014, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient approuvés tels que rédigés.

3.D RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 27 OCTOBRE, DU 10 NOVEMBRE ET DU 27 NOVEMBRE 2014

Aucun commentaire soulevé.

4. RÉSOLUTIONS

4.A. PG SOLUTIONS - OFFRE DE SERVICE

CONSIDÉRANT l'utilisation des logiciels PG Solutions dans le monde municipal;

CONSIDÉRANT les besoins de la municipalité d'Hébertville en matière de logiciel de comptabilité, de finance, de gestion, de la paie, du suivi des engagements financiers, de gestion de la dette et la préparation, la configuration et l'installation de ces modules;

CONSIDÉRANT l'économie de 9 635,00 \$ qui est accordée par PG Solutions;

4293-2015

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de service de PG Solutions et d'autoriser une dépense de 3 127,32 \$ taxes incluses pour faire l'acquisition d'AccèsCité Finance qui mettra à jour les logiciels de la Municipalité.

4.B. SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB - OFFRE DE SERVICE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait l'acquisition de l'édifice des Chevaliers de Colomb pour en faire une salle communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la salle demande des modifications pour la subdiviser et augmenter les possibilités d'utilisation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu une subvention de 92 800 \$ du Gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'Investissements Québec Municipalité (PIQM) volet Municipalité Amie Des Aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE la proposition fait état de la préparation des documents d'appel d'offres et d'assurer le suivi auprès des entrepreneurs généraux;

4294-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de service de la Firme Éric Painchaud architecte et associés inc., d'une somme de 3 400 \$ plus taxes, pour effectuer la préparation des documents d'appel d'offres, d'assurer le suivi auprès des entrepreneurs généraux, la surveillance des travaux, les réunions de chantier et de préparer les avenants et certificats de paiement. Il s'agit d'un montant forfaitaire.

4.C. RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - CONTRIBUTION MUNICIPALE 2015

CONSIDÉRANT la facture 2015-2 du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Hébertville est membre du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT que la somme remise est consacrée exclusivement à la réalisation d'activités s'adressant à nos concitoyens;

CONSIDÉRANT qu'à la somme de la Municipalité, le Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean ajoute 48¢ par habitant, et ce, pour les mêmes activités;

4295-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la somme de 700,89 \$ à titre de contribution municipale pour l'entente spécifique pour l'année 2015 au Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

4.D. SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN - CAMPAGNE ANNUELLE DE RECRUTEMENT

CONSIDÉRANT QUE l'organisme est en campagne de renouvellement des membres partenaire d'affaires;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre associé et qu'elle utilise les services d'archive de cette Société;

4296-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De renouveler la cotisation annuelle de membre associé de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, d'une somme de 50 \$.

4.E. UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) - INVITATION À ADHÉRER À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Hébertville est membre de la Fédération des municipalités du Québec (FQM);

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à l'UMQ demande un investissement supplémentaire de plus ou moins 2 765 \$;

CONSIDÉRANT les services rendus par l'un ou l'autre des organismes de représentation municipale;

4297-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De refuser cette demande d'adhésion.

4.F. CARRIÈRES ET SABLIERES - OFFRE DE SERVICE

CONSIDÉRANT QUE selon nos vérificateurs le procédé d'évaluation des quantités de m³, de gravier et de sable qui sont exploités par la Gravière Donckin Simard et la sablière Terrassement Jocelyn Fortin ne serait pas exactement évalué;

CONSIDÉRANT QU'il y a un écart entre l'évaluation de la possibilité et les volumes déclarés par les exploitants;

CONSIDÉRANT QUE l'écart est dû au fait que l'arpenteur évalue le volume de roches soutirées à la montagne alors que l'entreprise nous donne le volume sorti de la carrière;

CONSIDÉRANT QUE la différence entre les deux évaluations peut s'expliquer du fait que la roche soutirée à la montagne est transformée en gravier et mise en amas selon la grosseur du gravier et entreposée sur le site de la carrière. Alors que l'évaluation fournie par l'entreprise fait référence au volume de graviers vendus et sortis de la carrière;

CONSIDÉRANT QUE la Loi 45 oblige l'instance municipale à percevoir les droits et à se doter d'une mesure de contrôle permettant de déterminer les droits payables et de s'assurer de la véracité des déclarations produites par les exploitants;

CONSIDÉRANT la recommandation des vérificateurs;

4298-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'inviter les professionnels suivants à nous faire une proposition d'affaires pour l'évaluation des quantités extraites des sites précités;

- Girard, Tremblay, Gilbert, Arpenteurs géomètres
- Promotek
- Nippour Innovation globale

4.G. 14^{IÈME} LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS - APPROBATION

4299-2015

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la 14^{ième} liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

1 : Lessard Yves et Gagnon Lyse 678, Rang 3 Hébertville

4.H. ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU TRÉ-CARRÉ VILLENEUVE - AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité verse une aide financière équivalant à 13,5 % des revenus de la taxe foncière aux domaines de villégiature qui sont reconnus par elle;

CONSIDÉRANT la dernière négociation qui s'est déroulée au cours de l'année 2014 avec les représentants de ces associations;

CONSIDÉRANT la résolution 4109-2014 qui stipule que le pourcentage de l'aide financière passe de 13,5 à 15 %;

4300-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser un montant de 196,59 \$ à l'Association des résidents du Tré-Carré Villeneuve pour l'entretien des chemins, pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales. Cette somme représente l'ajustement de 1,5 % pour 2014.

4.I. TRAVAUX PUBLICS - ACHAT D'UNE CABINE TRACTEUR KUBOTA

Le conseiller M. Christian Desgagnés dénonce son intérêt et se retire du dossier et quitte la salle à 20h14.

CONSIDÉRANT QUE le tracteur Kubota est utilisé l'hiver pour le déneigement et l'été pour la pelouse et le nettoyage des pistes cyclables;

CONSIDÉRANT QUE l'hiver le déneigement se fait sans protection pour l'opérateur;

CONSIDÉRANT QUE l'été, le nettoyage des pistes cyclables s'effectue sans protection de l'opérateur et que sans gyrophare, un autre véhicule doit l'accompagner lors du nettoyage des pistes cyclables dans les rangs;

CONSIDÉRANT le coût d'opération pour satisfaire à la sécurité dans les rangs;

4301-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De faire l'acquisition d'une cabine de protection, de marque Tektite, munie de gyrophares, de lumières et autres éléments répondant aux normes de sécurité, et ce, au montant de 6 172, 50 \$ plus taxes. Le montant sera prélevé du fonds de roulement et remboursé sur 3 ans à raison d'un paiement annuel de 2270,61 \$.

Le conseiller M. Christian Desgagnés revient à 20h16 siéger au Conseil.

4.J. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC - COTISATION 2015 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec est dû;

CONSIDÉRANT QUE le montant de ce renouvellement d'adhésion comprend les assurances;

CONSIDÉRANT les contrats de travail des deux directeurs qui prévoient le paiement de cette adhésion et des assurances;

4302-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement de l'adhésion et des assurances du directeur général et de la directrice générale adjointe au montant total de 1 448,50 \$ taxes incluses.

4.K. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2014

CONSIDÉRANT la révision budgétaire de l'Office Municipal d'habitation d'Hébertville (OMH) datée du 10 décembre 2014;

CONSIDÉRANT la contribution financière municipale de 10 % du déficit de cet organisme;

4303-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt du budget révisé 2014 de l'OMH d'Hébertville. Ce dernier étant de 142 361 \$. La Municipalité s'engage à payer 10 % du déficit, soit 14 236 \$ pour l'année 2014. Puisque cet organisme a déjà reçu la somme de 12 463 \$, la différence à combler est donc de 1 773 \$.

4.L. ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC-VERT INC. - CONTRIBUTION 2014 POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité verse une aide financière équivalant à 13,5 % des revenus de la taxe foncière aux domaines de villégiature qui sont reconnus par elle;

CONSIDÉRANT la dernière négociation qui s'est déroulée au cours de l'année 2014 avec les représentants de ces associations;

CONSIDÉRANT la résolution 4109-2014 qui stipule que le pourcentage de l'aide financière passe de 13,5 à 15 %;

4304-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser un montant de 2 696,99 \$ à l'Association des Riverains du Lac Vert inc. pour l'entretien des chemins, pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales. Cette somme représente l'ajustement de 1,5 % pour 2014.

4.M. DOMAINE DU LAC BARNABÉ - CONTRIBUTION 2013 POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS

4305-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer une aide financière de 2 602,18 \$ représentant 13,5 % de l'évaluation foncière des résidences du Domaine du Lac Barnabé, pour l'entretien des chemins 2013, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

4.N. AFFECTATION DES CRÉDITS ET AUTORISATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

4306-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le Conseil municipal approuve la liste des dépenses incompressibles ci-dessous;

QUE le Conseil municipal affecte les crédits apparaissant au budget détaillé pour chacun des postes budgétaires correspondants;

QUE le Conseil municipal en autorise tous les paiements en conséquence jusqu'à concurrence des crédits affectés;

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES	CRÉDITS
Salaires employés cadres et syndiqués selon contrats et convention en vigueur	1 006 191
Bénéfices marginaux et retenues à la source	207 806
Salaires et allocations des membres du Conseil municipal	63 632
Coordination Maison des jeunes La Zone	40 000
Sûreté du Québec	170 993
Quotes-parts Régie intermunicipale de sécurité incendie du secteur sud & Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud	127 383
Quotes-parts diverses MRC de Lac-Saint-Jean-Est	460 858
Contrat d'entretien logiciel informatique	37 937
Contrat de déneigement	30 000
Services de laboratoire	5 000
Office municipal d'habitation d'Hébertville	10 969
Honoraires de gestion mandataire Mont Lac-Vert	424 000
Frais de poste	7 150
Essence et carburant véhicules	102 950
Immatriculation	5 800
Électricité	262 025
Fournitures de bureau	19 650
Huile à chauffage	17 800
Primes d'assurances générales	80 950
Communication	37 435
Intérêts sur les emprunts à long terme	134 205
Remboursements capital des emprunts long terme	211 276
Remboursement capital du fonds de roulement	35 000
Services juridiques annuels	6 000
TOTAL	3 505 020

4.O. LAC VERT - ÉVÈNEMENT CIRCUIT VITESSE MOTORISÉ (CVM)

CONSIDÉRANT la demande de la présidente du Circuit de vitesse motorisé de tenir une activité sur le lac Vert;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme veut tenir des courses de moto-cross, de VTT et de motoneige dans un circuit oval de glace sur le lac Vert en face du chalet municipal;

CONSIDÉRANT QUE la tenue de cette journée de courses se déroulerait le 14 février 2015 de 7h00 à 17h00;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme s'engage à détenir une police d'assurance valide;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme s'engage à respecter les lieux en effectuant son entretien après l'événement;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme s'engage à avoir un service ambulancier sur place lors des courses;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme s'engage à détenir un permis de réunion de la Régie des alcools, de courses et des jeux valide pour toute la durée de l'événement;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme demande à la municipalité d'Hébertville de fournir :

- la location du chalet municipal toute la durée de l'événement et même jusqu'à minuit (pour le souper et la remise des prix)
- des tables et des chaises pour l'intérieur du chalet
- des poubelles ainsi que des bacs à recyclage
- 10 cônes de sécurité

4307-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la tenue de l'événement et d'allouer gracieusement l'utilisation du chalet municipal, de fournir des tables et des chaises, des poubelles et bacs de recyclage ainsi que les dix cônes de sécurité.

Il est exigé au Circuit de vitesse motorisé :

- qu'il s'assure que l'épaisseur de la glace soit adéquate selon les normes
- qu'il fournisse, à la municipalité d'Hébertville, sa preuve d'assurance avant le 10 février 2015

À défaut de quoi, la municipalité d'Hébertville retirera son autorisation et l'activité ne pourra se dérouler, et ce, sans préjudice.

5. CORRESPONDANCE

5.A. ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AOLPA) - RENOUELEMENT D'ADHÉSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adhéré au Programme Climat municipalités;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce programme, nous nous devons de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adhéré au programme CHANGEZ D'AIR!;

CONSIDÉRANT l'opportunité de faire équipe avec un organisme expérimenté dans la mise en place de solutions pour un avenir plus vert et sécuritaire;

4308-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adhérer à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, et ce, en payant les frais annuels de 100 \$.

5.B. CERCLE DES ANNÉES D'OR - REMERCIEMENTS

Le Cercle des années d'Or remercie la Municipalité pour la commandite à l'occasion du souper reconnaissance aux aînés.

5.C. TROUPE LES BONNES HEURES - REMERCIEMENTS

La responsable de la troupe de théâtre Les bonnes heures remercie la Municipalité pour son soutien à la réalisation de l'édition 2014.

6. LOISIRS ET CULTURE

6.A. CAMPING LAC-VERT - PROJET D'AMÉLIORATION DES SERVICES

CONSIDÉRANT QUE ce programme d'aide financière a été présenté en présence de la Commission des loisirs du 22 octobre 2014;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est propriétaire des infrastructures du camping Lac-Vert et que certaines infrastructures doivent obligatoirement être réparées pour la saison 2015;

CONSIDÉRANT QUE pour poursuivre l'attraction et la rétention des touristes, elle se doit d'investir sur la bonification de l'offre de services à la clientèle journalière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est éligible à un prêt de Développement Économique Canada pouvant atteindre 50 % des coûts autorisés, remboursables sur une période de 5 ans sans intérêt;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité assumera les coûts complémentaires à la réalisation des projets et dans l'éventualité où un projet ne serait pas admissible à l'appui du programme d'aide financière, la Municipalité ne s'engage pas à réaliser la totalité des projets;

4309-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le directeur général à déposer une demande d'aide financière dans le programme de Développement Économique Canada pour la réalisation des projets suivants :

Acquisition d'un module de jeux	10 000 \$
Réfection des salles de douche	30 000 \$
Total des travaux	40 000 \$

7. URBANISME

7.A. PRIX DE VENTE DES TERRAINS POUR L'ANNÉE 2015

CONSIDÉRANT que le prix des terrains immobiliers municipaux pour les dernières années était établi à 1.60\$/pi²;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal avait établi un nouveau prix de vente des terrains immobiliers pour les années 2013 et 2014, soit 1.30\$/pi²;

CONSIDÉRANT qu'aucun prix de vente n'a encore été établi pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT que les terrains disponibles pour la vente sont tous localisés dans la rue Labonté;

4310-2015

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De fixer le prix des terrains pour 2015 de la manière suivante :

- Terrain non remblayé à 1.30\$/pi²
- Terrain remblayé à 1.60\$/pi²

8. DONS ET SUBVENTIONS

4311-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la loi sur les compétences municipales :

8.A. MAISON D'HÉBERGEMENT S.O.S. JEUNESSE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Une aide financière de 50 \$ est accordée.

8.B. SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER - RENOUELEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE

Renouvellement accordé pour la carte de membre au coût de 15 \$.

8.C. GARDE PAROISSIALE NOTRE-DAME D'HÉBERTVILLE SAINT-WILBROD - DEMANDE DE COMMANDITE POUR UN BRUNCH BÉNÉFICE

La gratuité de la salle est octroyée pour le dimanche 25 janvier 2015.

8.D. LA SOCIÉTÉ DE L'ARTHRITE - DEMANDE DE DONS

La demande est refusée.

8.E. FABRIQUE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION - 19^{ÈME} ÉDITION DE L'ENCAN NOTRE-DAME

Une aide financière de 150 \$ est accordée.

9. RAPPORT DES COMITÉS

LE CONSEILLER M. DELANO GUÉRIN :

Le conseiller M. Delano Guérin informe qu'il a assisté à la réunion du comité consultatif d'urbanisme le 7 janvier 2015 ainsi qu'au Lac à l'épaule le 10 janvier 2015.

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS :

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a participé à une réunion du comité finances le 12 janvier 2015 ainsi qu'à une rencontre avec M. Laforge concernant la journée de consultation publique.

LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :

Le conseiller M. Marc Richard informe qu'il assistera à une réunion du conseil d'administration du Mont Lac-Vert le 14 janvier 2015.

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY :

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a participé aux rencontres suivantes :

- Réunion du conseil d'administration pour le Havre Curé-Hébert;
- Lac à l'épaule le 10 janvier 2015;
- Comité finances le 12 janvier 2015.

Mme Éliane Champigny informe également qu'elle a déposé les états préliminaires du comité des Jeux d'eau et skate park

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL

Le conseiller M. Yves Rossignol informe que les activités des divers comités reprendront sous peu.

LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :

Le conseiller M. Robert Duchesne informe que les activités des divers comités reprendront sous peu.

LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres avec des citoyens. Elle mentionne également qu'elle fût présente aux rencontres suivantes :

- Plusieurs rencontres concernant le déversement d'hydrocarbure
- Planification du budget le 3 et 8 décembre 2014
- Séance ordinaire MRC Lac-Saint-Jean-Est
- Séance ordinaire du 15 décembre 2014
- Séance extraordinaire du 15 décembre 2014
- Lac-à-l'épaule le samedi 10 janvier 2015

Pour faire suite à l'adoption du budget 2015, la mairesse Mme Doris Lavoie déplore ce qui suit :

- Les informations erronées qui ont circulé dans les médias sociaux en rapport avec le budget adopté en décembre
- L'escalade d'opinion, de commentaires négatifs générés par ces mêmes médias sociaux et qui attaquent les employés municipaux et les élus
- La trop grande facilité pour agir ainsi, bien à l'abri derrière l'écran

Elle rappelle que l'Hôtel de Ville est ouverte aux heures régulières et que l'administration est disposée à répondre à vos questions et à éclaircir certains propos.

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.A. ENTRETIEN DU BOISÉ SUR LA TERRE LOUÉE

La conseillère Mme Éliane Champigny dénonce son intérêt et se retire du dossier et quitte la salle à 20h31.

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Hébertville est propriétaire du lot 4 684 672;

CONSIDÉRANT que la Municipalité loue cette terre à Monsieur Jean-Denis Tremblay;

CONSIDÉRANT que les arbres sur ce terrain n'ont pas été entretenus depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que la Municipalité prévoit faire des travaux d'entretien sur ce terrain au printemps et qu'une partie de ceux-ci concerne l'élagage et l'abattage d'arbres;

4312-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser M. Jean-Denis Tremblay à faire l'entretien de la terre située sur le lot 4 684 672. L'entretien consiste à élaguer et à abattre les arbres morts ou devenus dangereux situés à l'abord du boisé et à proximité de la ligne mitoyenne (à l'est). Monsieur Jean-Denis Tremblay pourra conserver le bois comme compensation des travaux d'élagage et d'abattage d'arbre.

Mme la conseillère Éliane Champigny revient à 20h33 siéger au Conseil.

10.B. FORMATION COMITÉ - NÉGOCIATION COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT QUE les espaces de jeux demandent un réaménagement pour répondre aux besoins de l'école primaire et de la Municipalité. Ces espaces sont : le terrain de baseball, le terrain de tennis, la patinoire, l'anneau de glace, le terrain de jeux des tout petits et autres;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire est propriétaire du terrain des plaines vertes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire, en collaboration avec ce partenaire, investir dans l'amélioration des espaces de jeux et rénover les toilettes publiques de ce site central;

CONSIDÉRANT QU'avant de faire des investissements importants, la Municipalité désire être propriétaire du fond de terre;

4313-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De créer deux comités, un premier formé de la Mairesse, du directeur général et de la directrice générale adjointe de la Municipalité pour négocier l'acquisition du terrain des plaines vertes, avec les représentants de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean;

Un deuxième comité formé des conseillers M. Yves Rossignol, M. Delano Guérin, de la responsable des loisirs et des représentants de l'école primaire pour travailler à des propositions de réaménagement des espaces de jeux selon les besoins exprimés par les deux organismes;

Les propositions des deux comités seront présentées au Conseil municipal pour approbation.

10.C. MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) - SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal d'Hébertville approuve les investissements pour la réalisation des travaux exécutés pour l'amélioration des rangs de la Belle-Rivière et

Saint-Isidore, pour la somme de 11 000 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présents investissements sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

4314-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale à remplir et à déposer le formulaire de déclaration de la réalisation des travaux au Ministère des Transports.

10.D. LETTRE DE SOUTIEN - AGRICULTEUR MONSIEUR SYLVAIN LÉGARÉ

CONSIDÉRANT la demande de l'entrepreneur d'obtenir une lettre d'appui de la Municipalité pour l'implantation de son entreprise sur le territoire Municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'appui de la Municipalité est un élément important pour que l'entreprise obtienne l'aide de l'Union des producteurs agricoles (UPA);

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur est un jeune qui fera partie de la relève et qu'il a développé un partenariat afin de remettre en exploitation une ferme laitière qui avait cessé son activité;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a obtenu l'implication financière et matérielle d'un grand nombre de producteurs agricoles d'Hébertville;

4315-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater Madame la Mairesse à rédiger une lettre d'appui de la Municipalité afin de féliciter ce nouvel entrepreneur tout en l'invitant à consulter les services offerts par la Municipalité.

10.E. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 4128-2014

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire apporter deux modifications mineures à la résolution 4128-2014;

CONSIDÉRANT QU'au premier paragraphe le changement se rapporte à la première ligne il faut retirer «un parc»;

4316-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De modifier le neuvième paragraphe comme suit :

CONSIDÉRANT QUE les fonds amassés par le comité serviront à l'achat des structures pour les jeux d'eau et le skate parc. Dans l'éventualité où le projet ne pourrait pas être réalisé, le comité s'engage à rembourser les dons reçus. De plus, le comité s'engage également à investir les sommes amassées, lors d'activités de levées de fonds, dans les infrastructures existantes de la plaine verte.

10.F. MONT LAC-VERT - ACHAT MOTONEIGE

CONSIDÉRANT QU'une motoneige du centre de ski est hors d'usage;

CONSIDÉRANT QU'une motoneige est un outil essentiel pour les opérations et la sécurité du centre de ski;

4317-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard et appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat d'une motoneige de marque Ski Doo, modèle Skandic W/T au montant de 10 995 \$ plus les taxes. Cet achat étant réalisé par la Municipalité pour le centre récréotouristique du Mont Lac-Vert, la Municipalité va récupérer l'ensemble des taxes. L'achat sera prélevé au fonds de roulement et remboursé sur 5 ans à raison de 2 199 \$ par année.

10.G. MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le MTQ a fait parvenir une lettre invitant les municipalités à faire une demande de subvention dans le cadre dudit programme;

CONSIDÉRANT QUE les demandes devaient être dûment remplies et traitées avec diligence et acheminées au Ministère au plus tard le 13 février 2015;

CONSIDÉRANT QUE le 6 janvier dernier, nous avons pris plus d'information auprès de la direction régionale du Ministère. Or, il s'avère que les sommes ne sont plus disponibles;

4318-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés et appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De demander au Ministère quelles sont les municipalités de la région qui ont bénéficié de ce programme et de demander aux autres municipalités de la MRC Lac-Saint-Jean-Est lesquelles ont obtenu une subvention de ce programme.

11. LISTE DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

4319-2015

D'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme totalisant 261 522,95 \$.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président de l'Association du Lac Gamelin explique son propos concernant la demande de la coalition pour la collecte des déchets. Il fait état de la situation depuis le début de la décision municipale de taxer les résidents en villégiatures.

Le président du Conseil d'établissement de l'école St-Joseph d'Hébertville informe des dangers qu'engendre la circulation excessive pour les piétons sur la rue Hébert. Madame Lavoie fait état des discussions sur la problématique de sécurité avec la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean. Une autre personne présente fait remarquer que certains élèves sont victimes d'intimidation, d'où la nécessité pour les parents d'aller reconduire leurs enfants en automobile. Ce dossier reste en suivi auprès du comité formé à l'item 10.B. ci-dessus.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 21h22.

MME DORIS LAVOIE
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. en études régionales
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER